

Grâce à la CFDT,

Intéressement en vue pour 2015, 2016, 2017

pour TOUS les salariés de Sopra Steria, SBS, Sopra HR Software, I2S, Beamap!

Après une négociation express, à cause d'une direction qui attend toujours le dernier moment, la CFDT, après avoir négocié sérieusement, signe l'accord d'Intéressement!!

L'intéressement ne se déclenchera que si deux seuils sont atteints : sur le résultat et sur le ROA (Résultat Opérationnel d'Activité). Le montant de l'intéressement lui augmente ensuite en fonction du ROA.

Mais les négociations ont permis d'améliorer la proposition de départ de la direction :

- **Diminution du seuil de ROA** déclenchant le versement de l'intéressement, 6% pour 2015, 7% pour 2016 et 2017.
- Doublement (ou presque) de la somme distribuée au seuil : 200€ au lieu de 100€ pour 2015 et 2016, et 350€ au lieu de 200€ pour 2017.
- Les salariés à temps partiels toucherons la même prime que les salariés à temps plein. Cette revendication CFDT nous semble a minima au vu des discriminations de promotions et d'augmentations qu'ils subissent !!
- Diminution du seuil de résultat en dessous duquel il n'y a pas de prime versée : De 2% (2015), 3,5% (2016) et 4,5% (2017) => à 2% pour les 3 années.

Malheureusement, le ROA peut varier suite à des évènements hors de notre possibilité d'influence : Taux de change avec UK ou l'Inde, Changement sur les règles des fonds de retraites UK, Difficultés économique en Allemagne ou ailleurs,... Cependant, avec ces renégociations, l'intéressement est normalement assuré pour 2015.

Nous aurions aimé, comme d'autres syndicats,

- que l'intéressement se base sur le Résultat Opérationnel du groupe France (et non international),
- que la direction soit plus généreuse pour les salariés et moins pour les actionnaires,
- ou juste que la somme soit la même que celle des dividendes, ou ...

: Tous sujets refusés par la direction!

Plusieurs syndicats comme CGT et CGC ont déjà annoncé refuser de signer,

Si la CFDT ne signe pas il n'y aura pas d'intéressement du tout !!

(Les Traidu'ion n'ont heureusement pas la possibilité de signer, sinon ils auraient sans doute signé tellement vite que nous en serions restés aux premières propositions de la direction 2 fois plus faibles !!!)

Mauvaise nouvelle, la PPP (Prime de Participation aux Profit) a été supprimée par la loi et la participation devrait être nulle pour l'année prochaine et éventuellement la suivante et ... ? La direction ne veut pas signer d'accord pour corriger ces deux mauvaises nouvelles, elle est de moins en moins à l'écoute des salarié!!

La décision a été prise démocratiquement, avec tous les salariés syndiqués CFDT de nos entreprises. Nous prenons donc nos responsabilités, et même si le résultat n'est pas idyllique, nous sauvons ce qui peut l'être pour les nombreux salariés pour qui 200€ dans l'année sont d'importance !

La CFDT reste et restera à votre écoute!!

Nous continuerons à nous battre pour essayer d'équilibrer la rémunération des salariés par rapport à celle des actionnaires et de la hiérarchie qui devient bien trop importante.

(cf. nos communications trimestrielles et Essentiel sur le sujet)